



Sylvain ROBERT
Maire de Lens
Président de la Communauté
d'Agglomération de Lens-Liévin

Hôtel de Ville de LENS
17bis, Place Jean Jaurès
62307 LENS Cedex

Tél. 03 21 69 86 86
Fax 03 21 43 11 65

mail : avotreecoute@mairie-lens.fr

DIRECTION VIE DE LA CITE – ACCES AUX SERVICES
PUBLICS ET RESSOURCES INTERNES
☎ 03.21.69.86.35 - Télécopie 03.21.69.08.22

Affaire suivie par M. GONZALEZ
Directeur territorial
Réf. MG/TP

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

AFFICHE EN MAIRIE LE 16 MAI 2019

=====

SEANCE DU 15 MAI 2019 A 18 H 00

=====

L'an deux mille dix-neuf, le 15 mai, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Ville de LENS s'est assemblé à l'hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Maire, et sur convocation en date du 9 mai 2019.

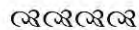
Etaient présents : MM. ROBERT, HANON, DECOURCELLES, Mme BOURDON, MM. DAUBRESSE, MARONI (ayant donné pouvoir à Mme CHOCHOI jusqu'à son arrivée avant l'examen de la délibération n° 6), Mme CORRE, M. CECAK, Mme LEFEBVRE, M. MAZURE, Mme AIT CHIKHEBBIH, M. POCHON, Mme MEPHU NGUIFO, M. DELSERT, Mmes DAUTHIEU, LEDENT, M. RUDYNSKI, Mme DELPORTE, MM. GAYANT, MILLET, Mmes BRETON, POSMYK-VAIRON, MM. DUCASTEL, BOUKERCHA, MANKOU, Mme CHOCHOI, M. LEBRUN.

Etaient excusés : Mme VINCENT n'ayant pas donné pouvoir, M. RAYTER ayant donné pouvoir à M. HANON, Mme DELELIS n'ayant pas donné pouvoir, Mme TIMME n'ayant pas donné pouvoir, Mme GAUTHY ayant donné pouvoir à M. DUCASTEL, M. SANCHEZ n'ayant pas donné pouvoir, Mme BOURKISS ayant donné pouvoir à Mme POSMYK-VAIRON, Mme BLOMME n'ayant pas donné pouvoir, M. NORMAND n'ayant pas donné pouvoir, M. SION n'ayant pas donné pouvoir, Mme BOEYKENS n'ayant pas donné pouvoir, M. BABIC n'ayant pas donné pouvoir.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de trente-neuf, il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Monsieur André DELSERT, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, a été désigné à l'unanimité des Conseillers présents, pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MAI 2019
COMPTE-RENDU



Adoption du procès-verbal de la séance de conseil municipal du 20 mars 2019.

⇒ *Adopté à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

DIRECTION VIE DE LA CITE – ACCES AUX SERVICES PUBLICS ET RESSOURCES INTERNES

⇒ **rapport n° 1** : DECISIONS DU MAIRE PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

(Rapporteur : Monsieur Sylvain ROBERT)

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

⇒ **rapport n° 2** : SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT RELATIVE A LA TRANSMISSION DES DONNEES D'ETAT CIVIL PAR INTERNET A L'INSEE

(Rapporteur : Monsieur Sylvain ROBERT)

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

⇒ **rapport n° 3** : CAMPAGNE DE STERILISATION DES CHATS ERRANTS 2019

(Rapporteur : Monsieur Pierre MAZURE)

Avis favorable de la Commission finances

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

⇒ **rapport n° 4** : INSTAURATION D'UN TARIF DEGRESSIF POUR LES DROITS DE VOIRIE ET CREATION D'UN TARIF POUR LES EMPRISES DES CHANTIERS SECURISES

(Rapporteur : Monsieur Pierre MAZURE)

Avis favorable de la Commission finances

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

⇒ **rapport n° 5** : PARTENARIAT AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL – CONTRAT TERRITORIAL D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT

(Rapporteur : Monsieur Sylvain ROBERT)

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

DIRECTION DES RELATIONS ET DES RESSOURCES HUMAINES

⇒ **rapport n° 6** : TAUX DE PROMOTION APPLICABLE AU PERSONNEL

(Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre HANON)

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

⇒ **rapport n° 7** : PERSONNEL – TABLEAU DES EFFECTIFS - REFONTE

(Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre HANON)

Avis favorable de la Commission finances

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

⇒ **rapport n° 8** : AVANCEMENTS DE GRADE INTERVENUS DANS LES TROIS ANNEES PRECEDANT LA MISE A LA RETRAITE

(Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre HANON)

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

⇒ **rapport n° 9** : REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (INDEMNITE DE FONCTIONS, DE SUJETIONS ET D'EXPERTISE ET COMPLEMENT INDEMNITAIRE ANNUEL) DES INGENIEURS EN CHEF TERRITORIAUX

(Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre HANON)

Avis favorable de la Commission finances

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

DIRECTION VIE LOCALE – REUSSITE ET SOLIDARITE – PROJET SOCIAL

⇒ **rapport n° 10** : ORGANISATION GENERALE DES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT POUR LA PERIODE DES VACANCES D'ETE 2019 – CENTRES A DESTINATION DES ADOLESCENTS ET PREADOLESCENTS

(Rapporteur : Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH)

Avis favorable de la Commission services à la population

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

⇒ **rapport n° 11** : REGLEMENTS DE FONCTIONNEMENT MULTI ACCUEIL COLLECTIF SUZANNE LACORE – HALTE GARDERIE – MICRO CRECHE VACHALA – MODIFICATIONS
(Rapporteur : Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH)

Avis favorable de la Commission services à la population

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

⇒ **rapport n° 12** : SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE BIBLIOTHEQUE STRUCTURANTE AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DU PAS-DE-CALAIS POUR LA MEDIATHEQUE ROBERT COUSIN

(Rapporteur : Madame Hélène CORRE)

Avis favorable de la Commission finances

Avis favorable de la Commission services à la population

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

⇒ **rapport n° 13** : INSTAURATION DE NOUVEAUX PRINCIPES DE TARIFICATION POUR LES DROITS D'ENTREE AUX DIVERS SPECTACLES ET MANIFESTATIONS CULTURELLES – FIXATION DES TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DE SPECTACLE ET DE LA GALERIE DU THEATRE LE COLISEE ET DU PETIT THEATRE DE LA MEDIATHEQUE ROBERT COUSIN

(Rapporteur : Madame Hélène CORRE)

Avis favorable de la Commission finances

Avis favorable de la Commission services à la population

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

⇒ **rapport n° 14** : SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC CULTURE COMMUNE POUR L'ORGANISATION DE LA 5EME EDITION DE LA MANIFESTATION « CONSTELLATION IMAGINAIRE »

(Rapporteur : Madame Hélène CORRE)

Avis favorable de la Commission finances

Avis favorable de la Commission services à la population

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

⇒ **rapport n° 15** : CONTRAT DE VILLE 2015/2020 – PROGRAMME D' ACTIONS SPECIFIQUES 2019

(Rapporteur : Madame Cécile BOURDON)

Avis favorable de la Commission finances

Avis favorable de la Commission services à la population

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

⇒ **rapport n° 16** : PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE LENS ET L'ASSOCIATION SPORT DANS LA VILLE – ACTIONS SUR LA CITE DES PROVINCES – CONVENTIONS A INTERVENIR AVEC CETTE ASSOCIATION

(Rapporteur : Monsieur Jean-François CECAK)

Avis favorable de la Commission finances

Avis favorable de la Commission services à la population

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

⇒ **rapport n° 17** : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ANNEE 2019

(Rapporteur : Monsieur Jean-François CECAK)

Avis favorable de la Commission finances

Avis favorable de la Commission services à la population

⇒ *Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.*

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 1 (M. BOUKERCHA ne prend pas part au vote)

DIRECTION GENERALE DES SERVICES TECHNIQUES

⇒ **rapport n° 18** : PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE LENS ET LE LYCEE AUGUSTE BEHAL AU TITRE DE LA REALISATION DE MOBILIERS URBAINS – CREATION DE BACS A FLEURS RUE DE PARIS DURANT L'ANNEE 2018-2019

(Rapporteur : Monsieur Jean-François CECAK)

Avis favorable de la Commission finances

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

⇒ **rapport n° 19** : PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE LENS ET LE LYCEE PROFESSIONNEL ROBESPIERRE DE LENS

(Rapporteur : Madame Jocelyne DELPORTE)

Avis favorable de la Commission finances

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DE LA VILLE

⇒ **rapport n° 20** : PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.) – PROCEDURE DE REVISION GENERALE – BILAN DE LA CONCERTATION PREALABLE – ARRET DE PROJET
(Rapporteur : Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES)

Avis favorable de la Commission travaux

⇒ Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 3 (MM. GAYANT, DUCASTEL, Mme GAUTHY)

⇒ **rapport n° 21** : RECONDUCTION DES AIDES AUX ACCEDANTS A LA PROPRIETE DU PROGRAMME SRCJ « LES TERRASSES DE LA COLLINE » PAR PROCIVIS
(Rapporteur : Monsieur André DELSERT)

Avis favorable de la Commission finances

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

⇒ **rapport n° 22** : AUTORISATION DE DEMOLITION POUR 4 LOGEMENTS SITUES 21 – 23 – 29 – 31 RUE LAMENNAIS – CITE 14 OUEST – APPARTENANT A MAISONS ET CITES
(Rapporteur : Madame Laure MEPHU NGUIFO)

Avis favorable de la Commission travaux

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

⇒ **rapport n° 23** : AUTORISATION DE DEMOLITION DE LOGEMENTS SITUES RUES GALILEE, NEWTON ET BOURDONNAIS CITE 12/14 APPARTENANT A MAISONS ET CITES
(Rapporteur : Madame Laure MEPHU NGUIFO)

Avis favorable de la Commission travaux

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

⇒ **rapport n° 24** : DELEGATION DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN A MAISONS ET CITES
(Rapporteur : Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES)

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

⇒ **rapport n° 25** : CREATION DE POSTES DE MEDIATION SOCIOCULTURELLE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DES ADULTES-RELAIS POUR LES CENTRES SOCIOCULTURELS
(Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre HANON)

Avis favorable de la Commission finances

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

⇒ **rapport n° 26** : QUESTIONS ORALES

Par mail en date du 15 mai 2019, M. GAYANT a indiqué avoir 2 questions orales pour le Conseil municipal du 15 mai 2019 :

Question 1 (M. GAYANT) : Le projet de la médiathèque comportait entre choses intéressantes, l'ouverture en continu le samedi, proposition favorable aux usagers qui travaillent et ne peuvent fréquenter le lieu en semaine avant 18h. Or, régulièrement, alors que le site de la médiathèque l'annonce ouverte, le lieu ferme le samedi à 12h30. Ceci cause des désagréments aux usagers qui se déplacent et ne permet pas de fidéliser un public sur ce créneau. Qu'est-il envisagé de mettre en œuvre pour permettre le respect des horaires annoncés.

→ La réponse est apportée en séance par M. HANON.

Question 2 (M. GAYANT) : Le chantier de démolition de la piscine, entamé rapidement, porte les panneaux d'une entreprise de dépollution mais ne mentionne pas d'amiante. Le site en est-il indemne? En tout cas, il n'y a pas le confinement des bâtiments que l'on a connu lors de la destruction des tours de la grande résidence. Les nuisances sonores sont importantes à proximités de trois sites d'enseignement et de formation (Béhal, IFSI et Jean Zay). Est-il prévu un éventuel dialogue avec ces établissements afin d'évoquer les conditions dans lesquelles se dérouleront les examens qui approchent.

→ La réponse est apportée conjointement en séance par MM. CECAK et ROBERT.

La séance est levée à 20 heures 06.